



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 03 mars 2020

Soirées électorales
1^{er} et 2^{ème} tours des élections municipales 2020
15 et 22 mars 2020



Dans le cadre des élections municipales du 15 et du 22 mars prochain, la préfecture de Seine-et-Marne met à la disposition de la presse un dispositif d'information électoral.

Une salle de presse :

Il vous sera possible d'y accéder à compter de 19h (les résultats n'étant communicables qu'à partir de 20h). L'entrée se fera par la cour d'honneur de la préfecture, 12 rue des Saints-Pères et la salle de presse sera située en salle Millet.

La salle sera équipée de :

- ligne téléphonique ;
- connexion WIFI ;
- un ordinateur relié à internet ;

Un buffet sera également prévu à votre attention.

La cheffe des services du cabinet et l'équipe du bureau de la communication interministérielle seront présents et à votre disposition pour vous informer régulièrement des résultats.

Des envois par courriel :

Vous aurez la possibilité de recevoir de façon régulière (toutes les ½ heures) les résultats transmis sous format électronique sous forme de tableaux (extractions) uniquement sur des adresses nominatives communiquées au préalable.

Les journalistes désirant couvrir ces soirées, soit par leur présence, soit pour la réception des fichiers sont priés de bien vouloir s'accréditer auprès du bureau de la communication interministérielle de Seine-et-Marne en adressant un message à l'adresse suivante :

pref-evenement@seine-et-marne.gouv.fr

Dans le cadre des mesures renforcées de Vigipirate, il est impératif de transmettre : les noms, prénoms, coordonnées, adresses mels et téléphone des journalistes et les types et plaques d'immatriculation des véhicules utilisés, afin de pouvoir garer vos véhicules dans l'enceinte de la préfecture.

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr